

La responsabilité sociale de l'entreprise au-delà du fonctionnalisme : un cadre d'analyse pluraliste de l'interface entreprise - société

Jean-Pascal GOND
HEC Montréal

Classification JEL : L210 – M140 – *Réception* : Janvier 2009 ; *Acceptation* : Juillet 2010

Correspondance : jean-pascal.gond@hec.ca

Résumé : Cet article propose un cadre d'analyse renouvelé de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), afin de faciliter le développement de perspectives de recherches alternatives au paradigme fonctionnaliste. Ce modèle articule quatre perspectives alternatives sur l'interface entreprise / société auxquelles correspondent quatre approches de la RSE : la RSE comme fonction de régulation sociale, la RSE comme relation de pouvoir, la RSE comme produit culturel et enfin la RSE comme construction sociocognitive. L'article démontre l'intérêt de ce cadre d'analyse pluraliste pour dé-fonctionnaliser la littérature sur les relations entreprise / société, et faire émerger de nouvelles questions de recherche sur la RSE.

Mots clés : Responsabilité sociale de l'entreprise – construction théorique – fonctionnalisme – théorie critique.

Abstract: This paper proposes a new framework for Corporate Social Responsibility (CSR) that aims at moving the Business and Society research field beyond the dominant functionalist paradigm. Burrell and Morgan's (1979) grid of analysis is mobilized to develop an alternative framework for CSR. This framework distinguishes four perspectives on the corporation-society interface which give rise to four approaches to CSR: CSR as a social regulatory function, CSR as a power relationship, CSR as a cultural product and CSR as a socio-cognitive construction. The article shows how the framework can be used to "de-functionalize" research on the corporation-society interface, account for the most recent conceptual developments in the CSR field, and construct a renewed research agenda for CSR.

Key words: Corporate Social Responsibility – Theory-building – Functionalism – Critical theory.

La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) s'impose aujourd'hui comme un thème dominant dans le monde des affaires et les travaux académiques de management (Capron et Quairel, 2007 ; Crane et *al.*, 2008a ; Déjean et Gond, 2004 ; Porter et Kramer, 2006 ; Igalens et Joras, 2002 ; Lockett et *al.*, 2006 ; Margolis et Walsh, 2003). Les observateurs des pratiques d'entreprises, traditionnellement sceptiques vis-à-vis de la RSE, semblent aujourd'hui convaincus de son utilité managériale. Ainsi, l'hebdomadaire anglais *The Economist*, qui avait produit en 2005 une critique appuyée de ce concept à partir d'arguments inspirés de Milton Friedman (1970), reconnaît désormais que la RSE peut améliorer la gestion des affaires (*Economist*, 2005, 2008). Ce changement d'attitude se reflète dans des sondages récents conduits auprès de managers et d'investisseurs : la RSE y est majoritairement perçue comme une dimension à part entière de la gestion, dont l'importance ne devrait cesser de croître dans le futur (EIU, 2008), et, de manière encore plus surprenante, son institutionnalisation ne semble pas avoir été menacée par la crise économique et financière contemporaine (McKinsey, 2009).

Pourtant, si la RSE s'institutionnalise en pratique, d'un point de vue académique, les définitions et les frontières de ce concept restent floues et les efforts de construction théorique de la RSE semblent avoir été mis en échec. Les revues de la littérature récentes mettent en évidence le manque de fondements théoriques et d'ancrage empirique de cette notion et des concepts qui lui sont liés, tels que celui de Performance Sociétale de l'Entreprise (PSE) ou de sensibilité sociétale de l'entreprise (*Corporate Social Responsiveness*, parfois notée CSR-2) (Gond et Crane, 2010 ; Crane et *al.*, 2008 ; Gond, 2006, 2010 ; Lockett et *al.*, 2006 ; Margolis et Walsh, 2003). Ces critiques font écho au constat formulé dès 1973 par Votaw, pour qui la RSE est « *un terme brillant qui signifie sans doute quelque chose, mais certainement pas la même chose pour tout le monde* », ou encore au bilan de Ullmann qui, en 1985, assimilait les recherches sur la RSE à des « *données en quête de théorie* » (p. 691). Les synthèses récentes de la littérature expriment un scepticisme similaire : le concept de PSE y est présenté comme un concept « *insaisissable* » (Clarkson, 1995), « *désorienté* » (Gond, 2006), un « *paradigme perdu* » (Gond et Crane, 2010) ou encore une notion « *fatalement défectueuse* » (Rowley et Berman, 2000) ; la recherche sur la RSE y est décrite comme un champ fragmenté (Garriga et Melé, 2004), manquant de fondements théoriques solides (Crane et *al.*, 2008 ;

Margolis et Walsh, 2003 ; Lee, 2008) et probablement condamné à rester en perpétuel état d'émergence (Lockett et *al.*, 2006).

La thèse de cet article est que ce scepticisme trouve sa source dans le caractère intrinsèquement pluraliste de la RSE, qui n'a pas été explicité et analysé en tant que tel dans la littérature. Ce caractère pluraliste est lié à la nature des phénomènes décrits par la RSE, phénomènes qui se situent à l'interface entre l'entreprise et la société. Cette dimension sociologique distingue la RSE des autres concepts de sciences de gestion et lui confère son caractère pluraliste : si la RSE est un concept sociologique, il n'y a pas de raison qu'il existe moins d'approches différentes de la RSE que de conceptualisations alternatives de la société en sciences sociales. Ce caractère pluraliste de la RSE peut être mis en évidence à partir d'une lecture critique des stratégies de construction théorique qui ont dominé le champ de la RSE en cherchant à fournir une définition consensuelle et intégrative de ce construit « ombrelle » (Gond, 2006, 2010 ; Gond et Crane, 2010). Cet article se propose de retourner aux fondements sociologiques de la RSE en reconnaissant que cette notion véhicule non seulement une représentation de l'entreprise, mais aussi, par définition, une représentation de la société, le S de RSE qui a été souvent négligé (Aguilera et *al.*, 2007). Cette démarche vise à mettre en lumière une pluralité de perspectives sur la RSE. La grille d'analyse proposée par Burrell et Morgan (1979) est utilisée à cette fin comme un outil heuristique pour construire un cadre d'analyse de la RSE qui articule les perspectives distinctes de l'interface entreprise / société à des approches différenciées de la RSE. Ce cadre d'analyse pluraliste peut être utilisé pour réaliser un diagnostic des développements récents dans le domaine de la RSE, mais aussi pour « défonctionnaliser » la littérature sur la RSE en focalisant l'attention sur les approches jusqu'alors négligées (*cf.* Deetz, 1996).

Après avoir effectué un examen critique des stratégies de construction théoriques dominantes dans la littérature relative à la RSE, une stratégie alternative privilégiant le pluralisme théorique est proposée (1). Cette stratégie invite à construire un nouveau cadre d'analyse de la RSE qui articule quatre représentations de l'interface entre l'entreprise et la société, renvoyant à quatre approches de la RSE : la RSE comme fonction de régulation sociale, la RSE comme relation de pouvoir, la RSE comme produit culturel, et, enfin la RSE comme construction sociocognitive (2). L'intérêt de ce cadre d'analyse pour développer les études empiriques et ouvrir de nouvelles perspectives de recherche sur la RSE est finalement démontré (3).

1. Un bilan critique des recherches sur la RSE

Une analyse du développement théorique de la RSE depuis son émergence dans les années 1950 (Bowen, 1953) fait ressortir deux éléments expliquant l'absence d'analyse de son caractère pluraliste : la stratégie de recherche qui a dominé historiquement se focalise sur l'intégration des perspectives contradictoires au sein de construits théoriques « ombrelles » (1.1.) ; les développements théoriques sur la RSE ont privilégié l'entreprise comme unité d'analyse et se sont organisés autour d'une vision fonctionnaliste de l'interface entreprise / société (1.2). L'examen des limites de ces logiques de construction du concept de RSE invite à proposer une stratégie de recherche alternative rendant possible la reconnaissance explicite d'une pluralité d'approches sur la RSE (1.3).

1.1. L'intégration comme stratégie privilégiée

Le champ théorique de la RSE s'est structuré autour de controverses célèbres, telles que celles suscitées par le procès opposant Henry Ford et les frères Dodge dans les années 1920 et dont le débat entre Berle et Dodd fournit le pendant académique (Mercier, 2004), ou encore la critique des dangers politiques inhérents à la RSE avancée par Levitt (1958), ultérieurement complétée par la célèbre déconstruction de la RSE au prisme des postulats de la théorie de l'agence entreprise par Friedman (1970) (Gond et Igalens, 2010). De nombreux auteurs ont ainsi montré que le domaine de la RSE se caractérise par des tensions structurantes et récurrentes (Garrigé et Melè, 2004 ; Gond 2006).

Face à ces contradictions, la stratégie de construction théorique qui a été la plus souvent mobilisée a consisté à développer des construits « ombrelles » incorporant les perspectives contradictoires et élargissant la portée du concept (Gond et Crane, 2010). Les construits « ombrelles » sont définis par Hirsh et Levin (2000) comme des concepts larges, susceptibles de maintenir la cohésion d'un champ académique et de rendre les idées de ce champ accessibles et compréhensibles pour un large public. L'article de Carroll (1979) consacré à la notion de PSE offre une bonne illustration de cette stratégie. Son modèle se propose à la fois de concilier la vision friedmanienne réductrice de la RSE, focalisée sur la maximisation du profit dans le respect des contraintes légales, avec les conceptions extensives de la RSE des courants d'éthiques des affaires qui postulent l'existence de responsabilités éthiques et philan-

thropiques élargies des entreprises vis-à-vis de la société. Il théorise ainsi quatre niveaux de RSE : économique, légal, éthique et discrétionnaire. Ce modèle s'efforce aussi d'intégrer les débats normatifs relatifs au bien-fondé de l'idée même de RSE avec les travaux plus pragmatiques et stratégiques relatifs à la gestion des problèmes sociaux, en précisant les positionnements susceptibles d'être mobilisés par les entreprises pour gérer ces problèmes. Les analyses relatives à la PSE renforcent cette dynamique d'élargissement en absorbant les notions et théories connexes, telles que le concept de partie prenante ou les développements d'éthique des affaires (Swanson, 1995, 1999 ; Wood, 1991 ; Wood et Jones, 1995).

La notion de PSE illustre ainsi l'une des caractéristiques commune à de nombreux concepts du champ de la RSE : leur tendance à s'élargir en intégrant les contradictions au lieu de les reconnaître explicitement, faisant du même coup resurgir à période régulière ces tensions et mettant ainsi en échec les stratégies antérieures d'intégration. Cette approche crée un cercle vicieux reproduisant de façon récurrente les débats et tensions du champ de la RSE. Elle a conduit les auteurs à rationaliser le concept de RSE en se recentrant sur l'entreprise comme unité d'analyse et en mobilisant une logique d'analyse et d'argumentation fonctionnaliste.

1.2. La domination de la perspective fonctionnaliste

De nombreuses analyses critiques de la littérature américaine consacrée à la RSE ont mis en exergue la domination du point de vue de l'entreprise et d'une logique de raisonnement fonctionnaliste (El-Akrehi et *al.*, 2008 ; Gendron, 2000 ; Gond, 2006, 2010 ; Jones, 1996 ; Scherer et Palazzo, 2007). Le concept de RSE, tel qu'il avait été théorisé par les auteurs fondateurs tels que Bowen (1953) ou Clark (1916), était évalué à l'aune de sa capacité à développer le bien-être de l'ensemble de la société et étudié d'un point de vue économique macro-social qui ne privilégiait aucune catégorie d'acteurs sociaux en particulier (Acquier et Gond, 2007). Pourtant, les développements théoriques ultérieurs feront de l'entreprise la principale unité d'analyse des réflexions sur la RSE, évinçant progressivement la dimension sociale de la RSE, et imposant le critère de maximisation du profit comme l'objectif nécessaire et incontournable de la RSE (Lee, 2008). Ainsi, Vogel (2005, p. 16) constate que si Milton Friedman relisait aujourd'hui la littérature consacrée à la RSE, il n'y trouverait sans doute

rien à redire, tant celle-ci s'efforce d'établir le *business case* de la RSE en démontrant que les actions socialement responsables contribuent à la rentabilité. Une récente analyse de l'évolution de la littérature sur la RSE montre que l'intérêt économique de l'entreprise s'est progressivement fusionné, puis substitué, à celui de la société, dans un mouvement de rationalisation et de « *managérialisation* » des travaux intervenu entre les années 1950 et 1990 (Lee, 2008). L'analyse des liens entre RSE et performance économique est le thème de l'écrasante majorité des études empiriques consacrées à la RSE (Allouche et Laroche, 2005 ; Gond, 2001) qui reste l'un des axes de recherche privilégié aujourd'hui (Barnett, 2007 ; Carroll et Shabana, 2010 ; Orlitzky, 2008). La RSE est analysée dans ces travaux selon une logique instrumentale (Scherer et Palazzo, 2007) qui en fait un outil marketing (Maignan et Ferrell, 2001) ou stratégique (Porter et Kramer, 2006), et néglige son caractère sociopolitique (Hanlon, 2008 ; Jones, 1996).

Cette évolution du champ de la RSE a parfois été interprétée comme une véritable « trahison des clercs » (Benda, 1927). Ainsi, Marens (2004) rappelle que ce glissement idéologique n'avait rien d'évident et fournit une critique appuyée des postures d'auteurs tels que Freeman (1984), qu'ils accusent d'avoir trahi les idéaux des pères fondateurs en adoptant une approche de la RSE servant les intérêts des dirigeants et des entreprises au détriment de ceux de la société. Cette orientation théorique, combinée à la stratégie d'intégration a contribué à enfermer la RSE dans un véritable « piège fonctionnaliste » qui limite les perspectives de recherche (Gond et Matten, 2007). Cet état de fait invite à mobiliser une stratégie de construction théorique alternative

1.3. Vers une stratégie de recherche alternative ?

La stratégie d'intégration et la domination d'une approche fonctionnaliste sont intrinsèquement liées : elles se renforcent, en contribuant à limiter les perspectives de recherche sur la RSE dans les travaux américains (fortement ancrés dans une logique fonctionnaliste)¹, et en limitant du même coup la publication de recherches s'appuyant sur des perspectives alternatives (non fonctionnalistes) dans un champ académique fortement structuré par l'approche américaine. Cet article se

¹ Cet ancrage fonctionnaliste des recherches en management et en théorie des organisations a des racines historiques et sociologiques plus profondes dans le monde universitaire américain dont l'étude dépasse le cadre de cet article (voir Hinings et Greenwood 2002, Stern et Barley, 1996 pour une analyse détaillée).

propose de construire une stratégie de recherche sur la RSE alternative, privilégiant la reconnaissance de la pluralité des approches de la RSE exprimée aux travers des tensions et contradictions qui ont structuré les travaux à leur intégration dans un unique construit « ombrelle ». Une telle approche devrait permettre de sortir les développements théoriques de la RSE du « piège fonctionnaliste » et faciliter la construction d'un dialogue constructif entre travaux adoptant des perspectives de recherches différenciées sur la RSE.

Une analyse des travaux relatifs à la RSE et aux concepts qui lui sont liés suggère que le plus petit commun dénominateur à l'ensemble de ces travaux est l'idée que la RSE est un concept se localisant à l'interface de l'entreprise et de la société (Gond, 2006 ; Gond et Igalens, 2010)². Ce caractère sociologique est ce qui distingue la RSE des nombreux autres concepts de management ou de stratégie. Si l'on accepte ce postulat, il est logique d'en déduire que toute approche de la RSE se fonde nécessairement sur une représentation de l'interface entreprise / société, qui véhicule elle-même une vision de la société renvoyant à la fois une vision du monde social et à un positionnement politique. Cette dernière idée est bien illustrée par l'analyse de Tetlock (2000) qui montre que l'adoption par les managers d'une représentation de l'entreprise selon un modèle actionnarial (*shareholder*) ou partenarial (*stakeholder*) est corrélée à des biais cognitifs mais aussi à des idéologies politiques. Au-delà des attitudes politiques, les travaux ayant approché la RSE sous un angle comparatif ont montré la dépendance de la définition même de ce concept à l'environnement social, institutionnel et culturel au sein duquel évoluent les entreprises (Campbell, 2007 ; Matten et Moon, 2008).

Une conséquence directe de ce postulat est que l'on ne peut pas avoir moins de visions ou d'approches de la RSE que de représentations de l'interface entreprise / société et donc de visions alternatives du monde social. Le degré de diversité des approches de la RSE devrait donc *a minima* refléter la pluralité des positionnements politiques et ou des visions de la société pour un système social donné. Ces postulats permettent donc de fonder une approche pluraliste de la RSE reconnaissant le caractère intrinsèquement sociologique de ce concept. Cependant, ils conduisent aussi à postuler l'existence d'une infinité

² Par exemple, ce dénominateur commun ressort très clairement de l'ensemble des définitions présentées par Carroll (1999) dans sa revue historique des définitions académiques de la RSE depuis les années 1950.

d'approches de la RSE renvoyant à la très grande diversité des représentations de l'interface entreprise / société.

Un moyen de réduire cette diversité consiste à appliquer un « principe de minimum de variété requise » (Ashby, 1958) à l'ensemble des représentations possibles de l'interface entre l'entreprise et la société, pour ne retenir que les différences permettant de rendre compte *a minima* de la diversité des approches sur la RSE. Le cadre d'analyse de Burrell et Morgan (1979) est ici parfaitement adapté puisqu'il articule déjà les théories du monde social (et leurs postulats politiques) aux approches de la théorie des organisations (Lewis et Grimes, 1999). Un risque lié à cette grille d'analyse est sa tendance à réifier le fonctionnalisme en marginalisant les perspectives alternatives (Deetz, 1996). Cependant, il est possible de ne l'utiliser que de manière heuristique pour « dé-fonctionnaliser » le champ de la RSE, déjà fortement dominé par le fonctionnalisme et afin d'évaluer le caractère plus ou moins fonctionnaliste des orientations de recherche présentes (*cf.* Gond, 2006). La grille originale de Burrell et Morgan (1979) peut alors être adaptée pour théoriser *a minima* la diversité des approches de l'interface entreprise / société. Un tel exercice permet de construire un cadre d'analyse pluraliste de la RSE.

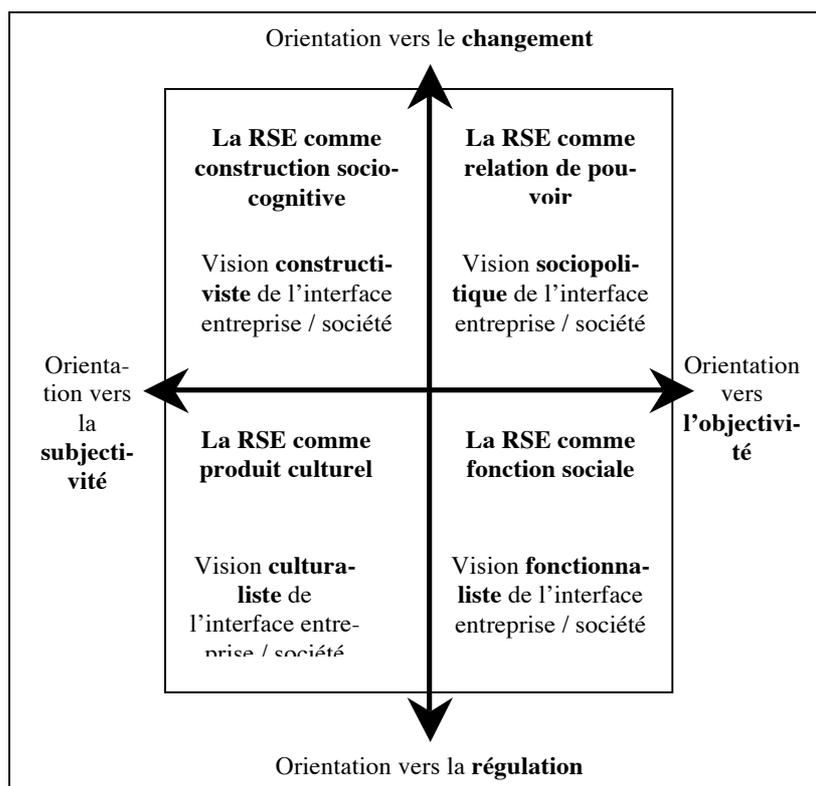
2. Un cadre d'analyse pluraliste de la RSE

En interprétant en tendance les deux dimensions de la grille originale de Burrell et Morgan (1979) qui oppose, d'une part les perspectives objectivistes aux perspectives subjectivistes en sciences sociales (axe méthodologique) et, d'autre part, les perspectives centrées sur le changement social aux perspectives focalisées sur la régulation (axe politique), il est possible de distinguer quatre représentations distinctes de l'interface entreprise / société : une approche fonctionnaliste centrée sur la régulation de l'interface entreprise / société, une approche sociopolitique qui met en lumière les rapports de force et les logiques de pouvoir entre entreprise et société, une approche culturaliste qui met en exergue le partage de valeurs et de normes sociales entre ces deux entités, et enfin une approche constructiviste qui s'attache à rendre compte de la construction réciproque de l'entreprise par la société et de la société par l'entreprise.

Ces quatre approches constituent des représentations au sein desquelles s'ancrent respectivement quatre approches différenciées de la RSE : la RSE comme fonction de régulation sociale, la RSE comme

relation de pouvoir, la RSE comme produit culturel et enfin la RSE comme construction sociocognitive. La figure 1 articule représentations de l'interface entreprise / société et approches de la RSE en offrant un cadre d'analyse pluraliste de la RSE.

Figure 1 – *Cadre d'analyse pluraliste de l'interface entreprise-société*



2.1. L'approche fonctionnaliste : la RSE comme fonction de régulation sociale

La vision fonctionnaliste conçoit l'entreprise et la société comme deux systèmes poursuivant des buts spécifiques et s'interpénétrant, en accord avec le modèle de Parsons (1966). La recherche de stabilité, l'intégration des buts des deux entités et le maintien de l'équilibre entre les deux systèmes sont les thèmes qui dominent cette vision de l'interface entreprise / société. La « loi d'airain de la responsabilité » (Davis, 1973) suggère que cette régulation s'opère grâce à un contrôle

de la société sur le monde des affaires qui est parfois théorisé comme un « contrat social » implicite liant les entreprises à la société qui les entoure (Donaldson et Dunfee, 1999).

Selon cette vision, les concepts et théories de la RSE décrivent la capacité des entreprises à remplir leurs fonctions sociales en satisfaisant les besoins exprimés par la société (Carroll, 1979 ; Tuzzolino et Armandi, 1981). La RSE peut donc être définie selon cette perspective comme une fonction de régulation sociale, c'est-à-dire un instrument de régulation de l'interface entreprise / société visant à stabiliser cette interface et idéalement à intégrer les buts des entreprises à ceux de la société. Une telle approche, orientée vers la recherche de stabilité, laisse peu de place à une prise en compte des changements sociaux et politiques au travers de la RSE (Jones, 1996, p. 34). Elle tend à réifier la notion de RSE en l'appréhendant comme un phénomène dont l'existence est tenue pour acquise, et qui peut donc être l'objet de mesures et soumise à un examen objectif grâce à des données chiffrées. La question centrale de cette perspective peut être formulée comme suit : comment les entreprises et la société peuvent voir leurs objectifs converger et finalement s'intégrer ?

L'idée que les buts de l'entreprise et de la société peuvent converger est un postulat sous-jacent aux travaux fonctionnalistes sur la RSE qui tendent à instrumentaliser cette notion pour y voir essentiellement un outil de gestion (Scherer et Palazzo, 2007). Ainsi, Porter et Kramer (2006) appréhendent la RSE comme un outil stratégique visant à intégrer l'entreprise et la société. Les travaux s'inscrivant dans cette perspective se caractérisent par : (1) une tendance à adopter et privilégier le point de vue de l'entreprise ; (2) la recherche d'un concept de RSE universel, intégré et unifié ; (3) la volonté de démontrer l'existence d'un lien positif entre RSE et performance financière (Allouche et Laroche, 2005 ; Carroll et Shabana, 2010 ; Gond, 2001 ; Orlitzky et al., 2003).

La vision fonctionnaliste de la RSE domine la plupart des discours d'entreprises et d'associations corporatives visant à promouvoir le concept de RSE tels que *Business for Social Responsibility* (www.bsr.org) ou encore CSR Europe (www.csreurope.org), ainsi que l'approche de la RSE adoptée par la Commission Européenne ou les entreprises de consulting spécialisées dans le domaine de la RSE, telles que le cabinet anglo-saxon *SustainAbility*. Elle trouve son expression managériale dans l'abondante littérature consacrée au *business case* de la RSE qui identifie les stratégies *win-win* pour les entreprises et les parties prenantes (pour une synthèse critique, voir Vogel, 2005).

2.2. L'approche socio-politique : la RSE comme relation de pouvoir

La vision sociopolitique se focalise sur les relations de pouvoir et les logiques de conflit qui se jouent à l'interface entreprise / société. L'entreprise est ici vue comme une « arène politique » (Crozier et Friedberg, 1977 ; Morgan, 1986) dont les ressources dépendent de relations parfois conflictuelles avec des groupes externes (Pfeffer et Salancick, 1978). Cette vision recouvre un large spectre d'approches qui vont du « fonctionnalisme conflictuel » aux approches critiques d'inspirations marxistes et aux travaux de l'École de Francfort (Burrell et Morgan, 1979). L'interface entreprise / société est ici vue comme un lieu où s'exercent luttes de pouvoir et conflits.

Selon cette perspective, la RSE peut être définie comme l'expression de relations de pouvoir, car elle traduit la capacité d'acteurs sociaux ou d'organisations (ex. ONG, activistes, gouvernement) à influencer les entreprises et à leur faire prendre en compte leurs revendications sociales, éthiques et / ou environnementales. La RSE représente aussi l'expression du pouvoir que l'entreprise exerce sur la société (Bowen, 1953 ; Levitt, 1958) et se pose comme instrument de légitimation de ce pouvoir. En conséquence, la RSE traduit au niveau organisationnel des rapports de forces macro-sociaux qui peuvent potentiellement modifier les comportements des entreprises, laissant ouverte la possibilité de changements sociaux. Cette perspective sur la RSE est objectiviste, au sens où elle s'attache à rendre compte des agendas politiques réels des acteurs, au-delà de la façade que constitue leur positionnement de RSE. La question sous-jacente à cette approche de la RSE est : comment l'entreprise (la société) peut-elle dominer la société (l'entreprise) ?

Jusqu'à une période récente, cette perspective sur la RSE a été négligée à quelques exceptions près (Jones, 1996). Des travaux émergent sur ce thème et se structurent autour de deux axes. Le premier vise à clarifier la nature politique de la RSE (Scherer et Palazzo, 2007), en mobilisant les définitions politiques de la citoyenneté pour analyser ce concept (Matten et Crane, 2005 ; Moon, Matten et Crane, 2005) et en montrant que le discours sur la RSE reflète des reconfigurations des relations de pouvoir entre l'entreprise et le gouvernement (Moon, Kang et Gond, 2010). Le second s'efforce de rendre compte des jeux de pouvoir qui s'exercent via la RSE et appréhende ce concept selon une perspective critique, soit comme un exercice cérémoniel et superficiel de mise

en conformité symbolique des entreprises avec leur environnement (Kuhn et Deetz, 2008), soit comme une idéologie visant à détourner l'attention des médias de problèmes sociaux et économiques plus importants (Hanlon, 2008 ; Jones, 1996), soit enfin comme un moyen de maintenir l'exploitation, jugée illégitime, des ressources de pays en voie de développement par les entreprises des pays développés (Banerjee, 2007)³.

Il est en effet possible de considérer comme relevant de cette perspective des auteurs tels que Klein (2001), qui s'attache à mettre en évidence les dérives du « tout marketing », ou encore les films et les ouvrages volontairement provocants de Joël Bakan (2004) ou Noreen Hertz (2000). L'approche de la RSE comme relation de pouvoir trouve une incarnation empirique dans les discours de groupes syndicaux et d'associations mettant en question le bien fondé du caractère volontaire de l'adoption de comportements de RSE par les entreprises (*ie.* Amnesty International), et assimilant ces pratiques à des formes de néo-paternalisme (*ie.* Force Ouvrière) ou à une réponse visant à éviter une confrontation aux mouvements sociaux (*ie.* ATTAC).

2.3. L'approche culturaliste : la RSE comme produit culturel

La vision culturaliste appréhende l'interface entreprise / société comme un lieu où se diffusent et s'échangent représentations, normes et valeurs (Strand, 1983). L'entreprise y est vue comme une culture, ou encore un « système culturel » qui est directement lié au « système culturel » que constitue la société environnante (Morgan, 1986 ; Smircich, 1983). Le degré d'ouverture de l'entreprise à son environnement socio-culturel détermine sa capacité à tenir compte des valeurs et normes sociales dominants dans sa gestion.

La RSE peut ici être définie comme un produit culturel reflétant les relations désirables entre l'entreprise et la société telles qu'elles sont définies par l'environnement culturel, politique, institutionnel et social. Ainsi, les auteurs ayant étudié l'histoire de la RSE (Bowen, 1953 ; Carroll, 2008 ; Heald, 1970) soulignent tous l'encastrement fort de cette notion dans la culture nord-américaine. Selon cette approche, le contenu et les frontières de la RSE dépendent du contexte au sein duquel elle est étudiée et n'ont rien d'universel : la RSE comme produit d'une cul-

³ Pour une excellente synthèse récente de ces travaux en langue française, voir El-Akremi et al. (2008). Voir aussi le numéro spécial de la Revue de l'Organisation Responsable consacré aux approches critiques de le domaine de la RSE (vol. 4, n° 1, 2010).

ture est définie subjectivement et localement. Comme les cadres culturels sont relativement stables, cette approche de la RSE est orientée vers la stabilité. La question de recherche dominante de cette perspective est la suivante : comment les entreprises peuvent-elles intégrer (diffuser) les valeurs de l'environnement social dans lequel elles agissent ?

Deux courants de recherches sur la RSE ont adopté cette approche culturaliste en se focalisant sur des niveaux d'analyse distincts. Le premier est microsocial et appréhende la RSE comme le produit d'une culture organisationnelle. Il prend appui sur des modèles d'inspiration fonctionnaliste et clarifie la prise en compte d'une pluralité de perspectives éthiques dans les organisations. Ainsi, Swanson (1995) raffine le modèle de Wood (1991) en montrant comment de multiples principes éthiques peuvent affecter les processus de prise de décision et de gestion dans les organisations. Les idéaux-types organisationnels proposés ultérieurement par Swanson (1999) clarifient les modalités d'ouverture des organisations aux valeurs et aux normes de leur environnement en montrant le rôle central de la culture organisationnelle dans ces processus. Des travaux prolongent cette perspective culturaliste « organisationnelle », par exemple en étudiant la mise en œuvre de la RSE (Mahon, 2010), en analysant la RSE comme un processus de construction de sens (Basu et Palazzo, 2008) ou en décrivant la construction narrative de la RSE dans les entreprises (Humphreys et Brown, 2008).

Le second courant de recherche se positionne à un niveau macro-social et étudie l'ancrage national et culturel de la RSE. Il inclut des recherches visant à clarifier les spécificités nationales en matière de RSE (Berthoin-Antal et Sobzack, 2007 ; Habisch et *al.*, 2005), comparer les perceptions de la RSE par des parties prenantes dans différents pays (Maignan, 2001) et propose des modèles explicatifs de l'influence des facteurs institutionnels nationaux et internationaux sur la RSE (Aguilera et *al.*, 2007 ; Campbell, 2007). Ainsi, Matten et Moon (2008) distinguent l'approche « explicite » de la RSE, caractéristique des États-Unis, et qui correspond à l'adoption par les entreprises de politiques formalisées pour gérer les problèmes sociétaux, à l'approche « implicite » de la RSE dominante dans les pays européens où les institutions étatiques gèrent le bien public.

Un moyen de saisir empiriquement la très grande diversité des positionnements nationaux sur la RSE au sein même de l'Union Européenne consiste à se référer aux nombreuses réponses au livre vert de la commission européenne disponibles sur le forum qui avait été créé à cette occasion. Les visions des gouvernements y sont articulées de ma-

nière explicite et elles traduisent des positionnements très contrastés. Ainsi, le rôle de l'Etat pour réguler la RSE est perçu comme inévitable par les gouvernements italiens et français mais inutile et potentiellement nuisible par le gouvernement britannique.

2.4. L'approche constructiviste : la RSE comme construction socio-cognitive

La vision constructiviste de l'interface entreprise / société reconnaît le caractère subjectif et socialement construit de cette interface, qui met en jeu des représentations sociales, normes et systèmes de valeurs, mais laisse ouverte la possibilité pour les acteurs de reconfigurer cette relation en altérant ces dimensions. Cette interface est donc un lieu où les deux entités interagissent, se co-construisent et se reconfigurent de manière permanente ; elle peut être caractérisée par la métaphore de deux cerveaux interagissant, pour reprendre l'image proposée par Morgan (1986)⁴.

Selon cette vision, la RSE peut être définie comme une construction sociocognitive de la sphère des affaires et de la société au travers d'un processus complexe de cadrage réciproque des identités, systèmes de valeurs et enjeux sociétaux. Chaque entité cherche à gérer les débordements de l'autre sphère (*ie.* externalités, réglementation contraignante, etc.) selon un processus défini par Callon (1998) comme le « cadrage / débordement ». La RSE est à chaque instant un ordre négocié dont le contenu légitime varie au gré des interactions entre acteurs et n'est jamais définitivement clos et stabilisé (Padioleau, 1989). Une telle approche est ouverte au changement et appréhende la RSE comme une notion dont la définition est modifiée de manière permanente par les parties prenantes (Rowley et Berman, 2000 ; Pasquero, 1996). La question de recherche sous-jacente à cette perspective est : comment l'entreprise construit-elle la société et comment la société construit-elle l'entreprise ?

La vision constructiviste de la RSE constitue plus un axe de recherche potentiel qu'un courant de recherche à proprement parler. Si plusieurs auteurs ont appelé à élaborer de telles recherches (Déjean et Gond, 2004 ; Pasquero, 1996), peu d'études empiriques ont analysé la RSE sous cet angle. Beaulieu et Pasquero (2002) fournissent une étude

⁴ Le dessin d'Escher de 1948, représentant deux mains se dessinant, offre une représentation idéale de la nature des interactions entre entreprise et société, selon cette perspective.

de la construction de la RSE par les associations de comptables canadiennes en quête de légitimité, qui s'attache à préciser la façon dont les parties prenantes ont progressivement négocié le contenu et la définition de la RSE. Gond (2006) montre la façon dont la construction de calculabilité et les stratégies de légitimation s'articulent lors du processus d'institutionnalisation de l'agence de rating social et environnemental Arese (aujourd'hui Vigeo) et analyse la construction par cette agence d'une approche de la RSE opérationnelle pour les acteurs financiers. Acquier (2007) met en lumière les dynamiques de construction sociale à l'œuvre dans l'institutionnalisation des dispositifs de gestion des parties prenantes au sein d'un grand groupe énergétique.

Si l'approche constructiviste peut apparaître plus abstraite que les autres perspectives d'un point de vue empirique, elle est pourtant observable si l'on suit les dynamiques de construction des dispositifs de mesure de la RSE (*ie.* agences de *rating*, systèmes de *reporting*), des normes d'évaluations de la RSE (*ie.* GRI) et des marchés de la RSE (*ie.* *consulting*, audit, enseignement).

Le tableau 1 synthétise les quatre perspectives proposées en distinguant les dimensions suivantes : approche de l'interface entreprise / société, orientation épistémologique, définition de la RSE, et articles illustratifs.

Le tableau 2 décline, quant à lui, des exemples de questions de recherche liées à ces perspectives.

Tableau 1 – Les dimensions du cadre d'analyse pluraliste de la RSE

Conception de la RSE	La RSE comme fonction de régulation sociale	La RSE comme relation de pouvoir	La RSE comme produit culturel	La RSE comme construction socio-cognitive
Conception sous-jacente de l'entreprise	Fonctionnaliste (structure)	Sociopolitique (arène politique)	Culturaliste (culture)	Constructiviste (cerveau / flux)
Question inhérente à la conception de l'interface entreprise / société	Comment les buts de l'entreprise et de la société peuvent-ils converger et s'intégrer ?	Comment l'entreprise (la société) influence la société (l'entreprise) ?	Comment l'entreprise peut-elle intégrer (diffuser) les valeurs de la société ?	Comment l'entreprise est-elle construite par la société et comment construit elle la société ?
Nature de l'interface entre l'entreprise et la société	Intégration S ⇔ B	Opposition B ≠ S	Infusion S → B	Co-construction BXS
Orientation politique	Régulation	Changement	Régulation	Changement
Orientation ontologique	Objectivité	Objectivité	Subjectivité	Subjectivité
Concept(s) sous-jacent(s) (exemples)	Fonction Instrument Ajustement	Pouvoir Lutte Citoyenneté	Culture Valeurs Sens	Apprentissage Cadrage / débordement Performativité
Recherches illustratives	Carroll (1979) Barnett (2007) Hurucz <i>et al.</i> (2008) Wood (1991)	Jones (1996) ; Matten et Crane (2005) ; Scherer et Palazzo (2007)	Swanson (1995, 1999) ; Matten et Moon (2008) Mahon (2010)	Acquier (2007) Beaulieu et Pasquero (2002)

Tableau 2 – Exemples de questionnement propre à chaque perspective sur la RSE

Perspective sur la RSE	Questions de recherches illustratives
Fonctionnaliste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans quelle mesure la RSE bénéficie à la société ? ▪ Comment améliorer simultanément la profitabilité des entreprises et le bien-être social ? ▪ Quel rôle joue la RSE dans la régulation de l'interface entreprise-société ?
Sociopolitique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment l'entreprise influence la société au travers des politiques de RSE ? ▪ Quelles sont les limites du pouvoir des entreprises sur les choix de société ? ▪ Quelle est la légitimité des entreprises pour exercer leur citoyenneté politique ?
Culturaliste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment la culture organisationnelle peut-elle faciliter le développement de la RSE ? ▪ Comment se diffusent et circulent les valeurs sociétales au sein de l'organisation ? ▪ Par quels processus l'entreprise s'imprègne-t-elle des attentes de la société ?
Constructiviste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les stratégies déployées par les acteurs pour cadrer la définition de la RSE ? ▪ Comment un groupe social se constitue-t-il cognitivement en partie prenante ? ▪ Quels dispositifs permettent aux entreprises de ré-internaliser leurs externalités ?

3. Pluraliser les recherches sur la RSE

Le cadre d'analyse pluraliste de la RSE suggère que la recherche d'une définition unique et consensuelle de la RSE, qui a été l'une des quêtes centrales du champ d'analyse *Business and Society* (Carroll, 1979, 2008), est un leurre. Si l'on accepte de reconnaître le caractère sociologique de la RSE, il n'existe pas une, mais au moins quatre conceptualisations différenciées de ce construit, et certainement un nombre bien plus élevé si l'on s'appuie sur un cadre moins minimaliste que celui retenu ici pour rendre compte de l'interface entreprise / société. Ces perspectives renvoient à des visions sociales alternatives, des positionnements épistémologiques distincts et des programmes de recherches spécifiques. Il est possible de distinguer quatre modes d'utilisation du cadre d'analyse pluraliste de la RSE, permettant de tirer parti de la pluralité du champ de la RSE sans nécessairement retomber dans une lo-

gique d'intégration⁵. Les deux premières stratégies d'utilisation consistent à autonomiser les quatre perspectives, soit en les développant indépendamment les unes des autres (3.1), soit en les radicalisant d'un point de vue épistémologique (3.2). Les deux autres stratégies visent à tirer le meilleur parti de la diversité des approches, soit en les appliquant à des objets ou questions identiques (3.3), soit en construisant des dialogues constructifs entre perspectives adjacentes (3.4).

3.1. Développer les perspectives alternatives

Le cadre d'analyse proposé dans cet article permet de développer chacune des perspectives distinguées grâce à la clarification de leurs objectifs et postulats implicites. Se faisant, il contribue à autonomiser les approches alternatives relatives à la RSE sans les contraindre à effectuer un éternel retour au point d'ancrage fonctionnaliste dominant la recherche anglo-saxonne. Cependant, le cadre reste ouvert à cette dernière approche : il peut aussi rendre compte des développements potentiels qui s'inscrivent dans cette perspective. Nous illustrons cette possibilité en montrant comment chaque perspective peut susciter de nouvelles recherches.

Développements selon la logique fonctionnaliste

La question de la relation entre RSE et performance économique a été étudiée à un niveau organisationnel, agrégé et général (Allouche et Laroche, 2006 ; Gond, 2001), et de nombreuses études restent à conduire pour comprendre comment le comportement de chacune des parties prenantes peut contribuer à renforcer l'existence d'une telle relation, au-delà du cas des consommateurs. Au niveau macro-social, ces travaux pourraient évaluer de manière plus systématique la mesure dans laquelle les comportements de RSE contribuent à renforcer le bien-être des sociétés dans lesquelles ils sont déployés (*cf.* Stern et Barley, 1996).

Développements selon la logique culturaliste

De nombreux modèles ont postulé l'existence de facteurs nationaux, sociaux et culturels cadrant l'adoption de la RSE (Aguilera et *al.*, 2007 ; Matten et Moon, 2008), mais aucune recherche empirique n'a testé les prédictions parfois contradictoires de ces modèles quant à l'influence des facteurs nationaux et internationaux sur les comporte-

⁵ Pour une application du cadre d'analyse au cas plus spécifique de la performance sociale de l'entreprise et une discussion plus approfondie des modes d'utilisation du cadre d'analyse, voir Gond (2010).

ments d'entreprises en matière de RSE. La diffusion contemporaine des pratiques de RSE offre donc de nombreuses opportunités de recherche qui restent à exploiter : les logiques d'adoption de pratiques de RSE répondent-elles à une logique de complémentarité ou de reproduction des systèmes d'affaires nationaux ? Comment les facteurs nationaux et internationaux interagissent-ils dans le processus de diffusion de la RSE ?

Développements selon la logique politique

Si la perspective politique se développe dans les recherches récentes (El-Akremiti et al., 2008 ; Scherer et Palazzo, 2007), de nombreuses questions liées à l'institutionnalisation de la RSE restent encore inexplorées : dans quelle mesure la RSE permet-elle aux entreprises de sélectionner certaines catégories d'activistes ou d'ONG et d'en réduire d'autres au silence ? La RSE contribue-t-elle, comme le craignaient Bowen (1953) ou Levitt (1958) à un accroissement incontrôlable du pouvoir des entreprises dans la sphère sociopolitique ? Est-ce que des organisations poursuivant des objectifs socialement néfastes (*ie.* mafias, organisations terroristes) peuvent mobiliser stratégiquement la RSE pour développer leur légitimité au même titre que les entreprises⁶ ?

Développement selon la logique constructiviste

La logique constructiviste est sans doute celle qui offre le plus de perspectives de recherches du fait du développement contemporain des marchés de la RSE (les « marchés de la vertu » selon l'expression de Vogel, 2005). Ces travaux pourront répondre aux questions suivantes : comment se construisent les normes et dispositifs de gestion de la RSE ? Comment les promoteurs des marchés de la RSE traduisent-ils le concept de RSE en marchandise ? Comment la RSE a-t-elle été rendue apte à être auditée et mesurée ? Comment se construisent les métriques et les systèmes d'évaluation et de *reporting* de la RSE ?

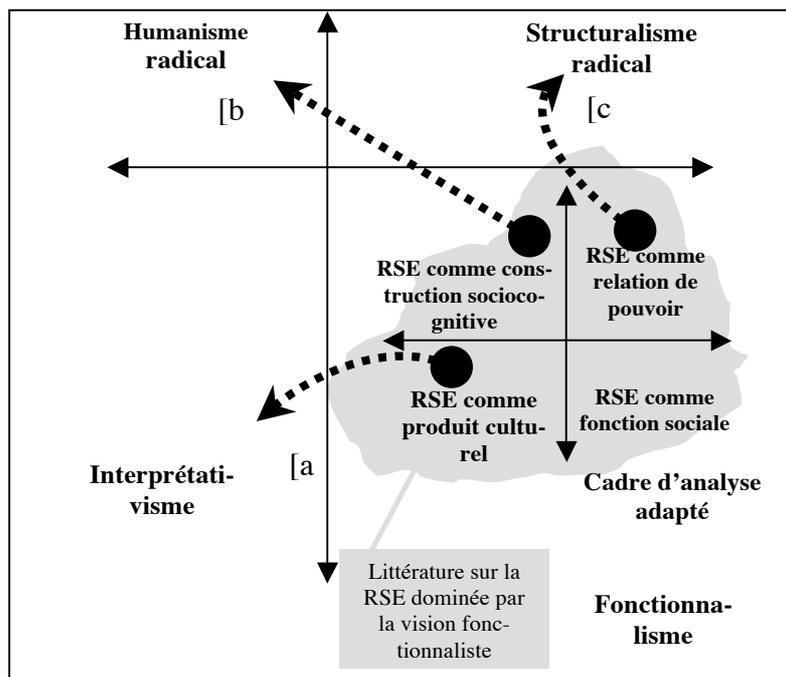
3.2. Radicaliser le cadre d'analyse

Un second mode d'utilisation du cadre d'analyse prolonge le précédent mais en exacerbe la logique en radicalisant chacune des quatre perspectives sur la RSE. Il consiste à utiliser les perspectives comme « tremplin » afin de développer des études s'inscrivant dans les paradigmes originels de Burrell et Morgan (1979). Le modèle proposé sur la

⁶ Pour une analyse de la mafia sicilienne comme organisation socialement responsable et une critique de l'instrumentalisation de la RSE, voir Gond, Palazzo et Basu (2009).

figure 1 peut ainsi être projeté le long des axes originaux en poussant la logique propre à chaque perspective, comme l'illustre graphiquement la figure 2.

Figure 2 – Radicaliser le cadre d'analyse pluraliste



Ainsi, il est possible de forcer le caractère subjectiviste des approches culturalistes de la RSE. Les travaux étudiant la RSE comme une culture restent ancrés dans une vision relativement fonctionnaliste. Ils approchent en général la culture comme une variable dépendante ou indépendante affectant la RSE, mais mobilisent rarement la culture comme un outil d'investigation épistémologique à part entière (*cf.* Smircich, 1983). Cette dernière approche invite à adopter un interprétativisme plus radical pour étudier les cultures de RSE. Ce positionnement pourrait nourrir des travaux sur les symboles, les représentations et les cérémonies liées à la RSE visant à révéler la mise en jeu des dimensions morales et éthiques subjectives des acteurs par les organisations, *via* les activités de RSE dans la perspective ouverte par Humphreys et Brown (2008).

Les approches sociocognitives sur la RSE pourraient, quant à elles, être poussées dans le sens d'un constructivisme plus radical, qui ne se contenterait pas d'étudier la construction des objets et pratiques de RSE

dans une perspective sociologique, mais assumerait un positionnement épistémologique, tel que celui suggéré par Charreire et Huault (2000) pour développer des travaux constructivistes visant à montrer la co-production par les chercheurs et les praticiens de pratiques incarnant le concept de RSE et assurant ainsi son existence sociale.

La dernière trajectoire, sans doute la plus facile à suivre étant donné le développement récent des travaux critiques sur la RSE, consiste à radicaliser la perspective sociopolitique pour faire de la RSE un foyer critique des pratiques de gestion qui affectent négativement les parties prenantes. Le cadre d'analyse de la RSE centré sur l'analyse de Michel Foucault de El-Akremi et *al.* (2008) et les travaux post-colonialistes de Banerjee (2008) montrent le caractère fructueux d'une telle stratégie de radicalisation.

3.3. Démultiplier les perspectives sur les objets et les questions de recherche

Si la pluralisation des recherches sur la RSE peut s'effectuer *via* l'autonomisation et la radicalisation des quatre perspectives distinguées, cet objectif peut aussi être atteint en reconsidérant des objets d'études ou des questions de recherches qui ont été jusqu'alors approchés selon l'une des perspectives au prisme de perspectives alternatives (Gioia et Pitre, 1990 ; Lewis et Grimes, 1999).

La question du lien entre RSE et performance financière, qui se situe au cœur des travaux fonctionnalistes, constitue un bon point d'entrée pour évaluer une telle stratégie. Ainsi, Gond et Palazzo (2008) illustrent le potentiel que recèle l'approche constructiviste pour reconsidérer cette question, en approchant ce lien non pas comme une loi liée au comportement des acteurs – qu'il s'agirait de découvrir au travers des méthodes positivistes – mais comme une relation dont l'existence dépend étroitement des croyances des acteurs quant à l'existence de cette relation et à leur capacité à construire des objets et des arrangements institutionnels incarnant ou stabilisant cette relation. La relation entre performance sociétale et financière est alors conceptualisée comme une construction sociale « performée » par les acteurs pouvant éventuellement se transformer en prophétie auto-réalisatrice. En suivant une démarche parallèle, on pourrait questionner le sens que prend cette relation – quelle que soit sa nature exacte – si on l'approche sous un angle culturaliste ou encore sociopolitique.

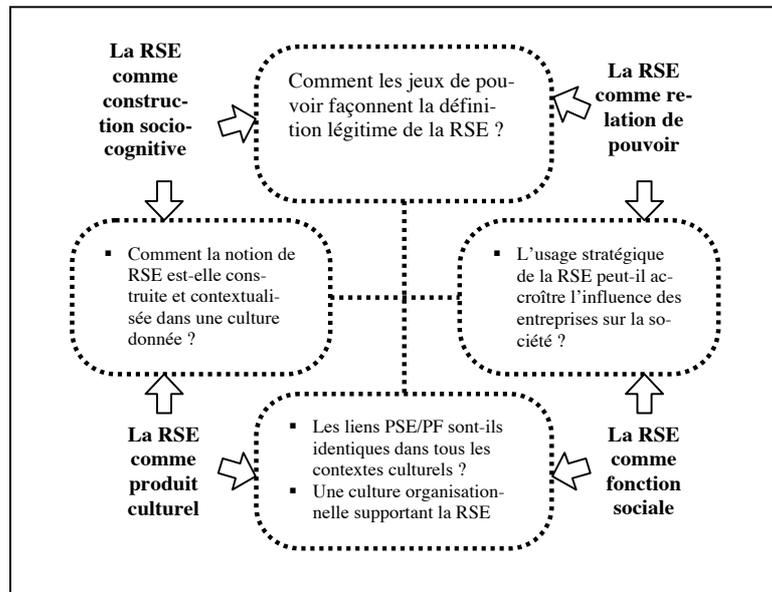
Au-delà cette question, d'autres objets et théories de la RSE qui ont été conceptualisés selon l'une ou l'autre des approches du cadre d'analyse pourraient être revisités au prisme des perspectives alternatives. Par exemple, le concept de parties prenantes, central dans les débats contemporains sur la RSE, pourrait être étudié en s'appuyant sur la perspective constructiviste ou sur la perspective culturaliste

3.4. Croiser et combiner les perspectives adjacentes

Une logique complémentaire de la précédente invite à croiser et / ou combiner les perspectives adjacentes. Les interprétations souples du cadre d'analyse de Burrell et Morgan (1979) proposées par Gioia et Pitre (1990) et Lewis et Grimes (1999) suggèrent que les paradigmes de cette grille d'analyse peuvent être reliés pour construire des perspectives de recherche originales. Sans nécessairement faire l'hypothèse forte de la commensurabilité complète des paradigmes⁷ – qui comporte le risque de faire resurgir la logique d'intégration – il est possible de croiser deux à deux les résultats des recherches issus des perspectives adjacentes sur la RSE, afin de faire émerger de nouvelles pistes de recherche.

Ainsi, la question fonctionnaliste de la performance économique des actions de RSE pourrait être combinée à la vision critique de la RSE comme instrument de manipulation des impressions au sein d'une étude visant à évaluer la mesure dans laquelle l'usage symbolique de la RSE suffit à influencer positivement la performance financière de l'entreprise. La figure 3 illustre un tel mode d'utilisation du cadre d'analyse en proposant, au-delà de cet exemple, d'autres illustrations de questions et de thèmes de recherches qui résultent de tels croisements.

⁷ Le caractère commensurable ou incommensurable des paradigmes de Burrell et Morgan (1979) a été discuté de manière approfondie dans un numéro spécial d'*Organization* (1988), auquel nous renvoyons le lecteur intéressé par cette controverse.

Figure 3 – *Pluraliser en croisant les perspectives de la RSE*

Conclusion et perspectives

Cet article contribue à dé-fonctionnaliser le champ de la RSE en offrant un nouveau cadre d'analyse pluraliste qui distingue quatre perspectives contradictoires sur ce concept : la RSE comme fonction de régulation sociale, la RSE comme produit culturel, la RSE comme relation de pouvoir et enfin la RSE comme construction sociocognitive.

Ce nouveau cadre d'analyse peut permettre d'éviter les écueils liés à l'intégration des contradictions et des tensions qui structurent le champ de la RSE au sein de construits similaires en facilitant l'autonomisation des quatre perspectives, voire en les radicalisant au travers d'études fondées sur des positionnements épistémologiques alternatifs à ceux qui ont dominés jusqu'alors.

Ce cadre théorique permet aussi d'accroître le nombre de perspectives sur la RSE, en reconsidérant un objet ou une question de recherche qui a été étudié(e) sous l'angle de l'une des perspectives alternatives, ou encore en construisant des questions de recherches qui combinent les perspectives adjacentes.

Bibliographie

Acquier A. (2007), Les modèles de pilotage de développement durable : du contrôle externe à la conception innovante, Thèse de Doctorat, Ecole des Mines de Paris.

Acquier A. et Gond J-P. (2007), « Aux sources de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise : (re)lecture et analyse d'un ouvrage séminal : Social Responsibilities of the Businessmen d'Howard Bowen (1953) », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 10, n° 2, p. 5-35.

Aguilera R., Rupp D.E., Williams C.A. et Ganapathi J. (2007), « Putting the S back in Corporate Social Responsibility: A Multi-level Theory of Social Change in Organizations », *Academy of Management Review*, vol. 32, n°3, p. 836-863.

Allouche J. et Laroche H. (2005), « A Meta-analytical Examination of the Link between Corporate Social and Financial Performance », *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, vol. 57, p. 18-41.

Ashby W.R. (1958), *An Introduction to Cybernetics*, Chapman and Hall.

Bakan J. (2004), *The Corporation. The pathological pursuit of profit and power*, Free Press.

Banerjee B. (2008), « Corporate Social Responsibility: The Good, the Bad and the Ugly », *Critical Sociology*, vol. 34, n°1, p. 51-79.

Barnett M. (2007), « Stakeholder Influence Capacity and the Variability Of Financial Returns To Corporate Social Responsibility », *Academy of Management Review*, vol. 32, n° 3, p. 790-816.

Basu K. et Palazzo G. (2008), « Corporate Social Responsibility: A Process Model of Sensemaking », *Academy of Management Review*, vol. 33, n°1, p. 132-136.

Beaulieu S. et Pasquero J. (2002), « Reintroducing Stakeholder Dynamics in Stakeholder Thinking. A Negotiated-Order Perspective », in J. Andriof, S. Waddock, B. Husted, et Rhaman S.S. (Éds.), *Unfolding Stakeholder Thinking: Theory, Responsibility and Engagement*: 101-118, Greenleaf Publishing.

Benda J. (1927), *La trahison des clercs*, Grasset.

Berthoin-Antal A. et Sobzack A. (2007), « Corporate Social Responsibility in France: A Mix of National Traditions and International Influences », *Business and Society*, vol. 46, n° 1, p. 9-32.

Bowen H.R. (1953), *Social Responsibilities of the Businessman*, Harper and Row.

- Burrell G. et Morgan G. (1979), *Sociological Paradigms and Organisational Analysis. Elements of the Sociology of Corporate Life*, Athenaeum Press.
- Callon M. (1998) (Éd.), *The Laws of the Markets*, Blackwell Publishers.
- Campbell J. (2007), « Why Would Corporations Behave in Socially Responsible Ways? An Institutional Theory of Corporate Social Responsibility », *Academy of Management Review*, vol. 32, n° 3, p. 946-967.
- Capron M. et Quairel F. (2007), *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*, La Découverte.
- Carroll A.B. (1979), « A Three Dimensional Conceptual Model of Corporate Social Performance », *Academy of Management Review*, vol. 4, n° 4, p. 497-505.
- Carroll A.B. (1999), « Corporate Social Responsibility. Evolution of a Definitional Construct », *Business and Society*, vol. 38, n° 3, p. 268-306.
- Carroll A.B. (2008), « A History of CSR: Concept and Practices », in A. Crane, D. Matten, A. McWilliams, J. Moon et Siegel D. (Éds.), *The Oxford Handbook of Corporate Social Responsibility*, p. 19-45, Oxford University Press.
- Carroll A.B. et Shabana K. (2010), « The Business Case for Corporate Social Responsibility: A Review of Concepts, Research and Practice », *International Journal of Management Reviews*, vol. 12, n° 1, p. 85-105.
- Charreire S. et Huault I. (2000), « Le constructivisme dans la pratique de recherché: une évaluation à partir de seize thèse de doctorats », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 4, n° 3, p. 31-55.
- Clark J.M. (1916), « The Changing Basis of Economic Responsibility », *Journal of Political Economy*, vol. 24, p. 209-229.
- Clarkson M.B.E. (1995), « A Stakeholder Framework for Analysing and Evaluating Corporate Social Performance », *Academy of Management Review*, vol. 20, n°1, p. 92-117.
- Crane A., Matten D., McWilliams A., Moon J. et Siegel D. (2008), *The Oxford Handbook of Corporate Social Responsibility*, Oxford University Press.
- Crozier M. et Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système*, Seuil.
- Davis K. (1973), « The Case For and Against Business Assumption of Social Responsibilities », *Academy of Management Journal*, vol. 16, n° 2, p. 70-76.

- Deetz S. (1996), « Describing Differences in Approaches to Organization Science. Rethinking Burrell and Morgan and their Legacy », *Organization Science*, vol. 7, n° 2, p. 191-207.
- Déjean F. et Gond J.-P. (2004), « Responsabilité sociétale de l'entreprise : enjeux stratégiques et méthodologies de recherche », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 57, n° 6, p. 741-764.
- Donaldson T. et Dunfee T.W. (1999), Toward a Unified Conception of Business Ethics: Integrative Social Contracts Theory, *Academy of Management Review*, vol. 19, n° 2, p. 257-284.
- Economist (2005), *The Good Company, Survey on Corporate Social Responsibility*, January, 20th.
- Economist (2008), Just Good Business. Special report on CSR, January, 19th.
- Economist Intelligence Unit (2008), *The 2007 Global Business Barometer*.
- El-Akreimi A., Dhaouadi, I. et Igalens J. (2008), « La responsabilité sociale de l'entreprise sous l'éclairage des *Critical Management Studies* : Vers un nouveau cadre d'analyse de la relation entreprise-société », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 11, n° 3, p. 65-94.
- Freeman R.E. (1984), *Strategic Management: a Stakeholder Approach*, Pitman.
- Friedman M. (1970), « The social responsibility of business is to increase its profit », *The New York Times Magazine*, September 13, 32-33, 122, 124, 126.
- Garriga E. et D. Melé (2004), « Corporate Social Responsibility: Mapping the Conceptual Territory », *Journal of Business Ethics*, vol. 53, n° 1/2, p. 51-71.
- Gendron C. (2000), « Enjeux sociaux et représentations de l'entreprise », *Revue du MAUSS*, vol. 15, p. 320-325.
- Gioia D.A. et E. Pitre (1990), « Multiparadigm Perspectives on Theory Building », *Academy of Management Review*, vol. 15, n° 4, p. 584-602.
- Gond J.-P. (2001), « L'éthique est-elle profitable ? », *Revue Française de Gestion*, n° 136, p. 77-85.
- Gond J.-P. (2006), Contribution à l'étude de la performance sociétale de l'entreprise. Fondements théoriques, construction sociale, impact financier, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Toulouse I – Sciences Sociales.
- Gond J.-P. (2010), *Gérer La performance sociétale de l'entreprise. Fondements théoriques, construction sociale, impact financier*, Vuibert.

- Gond J.-P., Palazzo G. et Basu K. (2009). « Reconsidering Instrumental Corporate Social Responsibility through the Mafia Metaphor », *Business Ethics Quarterly*, vol. 19, n° 1, p. 55-84.
- Gond J.-P. et Crane A. (2010), « Corporate Social Performance Disoriented: Saving the Lost Paradigm? », *Business and Society* (à paraître, disponible en ligne).
- Gond J.-P. et Igalens J. (2010), *La responsabilité sociale de l'entreprise*, Presses Universitaires de France, seconde édition.
- Gond J.-P. et Matten D. (2007), « Rethinking The Corporation-Society Interface: Beyond the Functionalist Trap », ICCSR Research Paper Series, n° 47-2007.
- Gond J.-P. et Palazzo G. (2008), The Social Construction of the Positive Link between Corporate Social and Financial Performance, *Academy of Management Best Papers and Proceedings*, Philadelphia.
- Habisch A., Jonker J., Wegner M. et R. Schmidpeter (2005), *Corporate social Responsibility across Europe*, Springer.
- Hanlon G. (2008), « Rethinking Corporate Social Responsibility and the Role of the Firm: On the Denial of Politics », in A. Crane, D. Matten, A. McWilliams, J. Moon, et Siegel D. (Éds.), *The Oxford Handbook of CSR*, p. 156-172, Oxford University Press.
- Heald M. (1970), *The social responsibility of business: Company and community, 1900-1970*, Case Western Reserve University Press.
- Hertz N. (2000), *The silent takeover. Global capitalism and the death of democracy*, William Heinemann.
- Hinings C.R. et Greenwood R. (2002), « Disconnects and Consequences in Organization Theory », *Administrative Science Quarterly*, vol. 47, n° 3, p. 411-421.
- Hirsh P.M. et Levin D.Z. (1999), « Umbrella Advocates versus Validity Police: A life-Cycle Model », *Organization Science*, vol. 10, n° 2, p. 199-212.
- Humphreys M. et Brown A. (2008), « An Analysis of Corporate Social Responsibility at Credit Line: A Narrative Approach », *Journal of Business Ethics*, vol. 80, p. 403-418.
- Igalens J. et Joras M. (2002), *La responsabilité sociale de l'entreprise*, Editions d'Organisation.
- Jones M.T. (1996), « Missing the Forest for the Trees. A Critique of the Social Responsibility Concept and Discourse », *Business and Society*, vol. 35, p. 7-41.
- Kuhn T. et Deetz S. (2008), « Critical Theory and CSR: Can/Should we get Beyond Cynical Reasoning? » In Crane, A., McWilliams, A., Mat-

- ten, D., Moon, J. et Siegel D. (Éds.), *The Oxford Handbook on Corporate Social Responsibility*, p. 173-123, Oxford University Press.
- Klein N. (2000), *No Logo. La tyrannie des marques*. Paris: Léméac/Actes Sud.
- Lee M.D.P. (2008), « A Review of the Theories of Corporate Social Responsibility: Its Evolutionary Path and the Road Ahead », *International Journal of Management Reviews*, vol. 10, n° 1, p. 53-73.
- Levitt T. (1958), « The Dangers of Social Responsibility », *Harvard Business Review*, vol. 36, p. 41-50.
- Lewis M.W. et Grimes A.J. (1999), « Metatriangulation: Building Theory from Multiple Paradigms », *Academy of Management Review*, vol. 24, p. 672-690.
- Lockett A., Moon J. et Visser W. (2006), « Corporate Social Responsibility in Management Research: Focus, Nature, Salience and Sources of Influence », *Journal of Management Studies*, vol. 43, p. 115-136.
- Mahon F. (2010), *Toward the Stakeholder Society, Essays on the Role of Organizational Culture, Interaction and Change in the Pursuit of Corporate Social Responsibility*, Thèse de Doctorat en Sciences Économiques et de Gestion, Université Catholique de Louvain.
- Maignan I., et Ferrell O.C. (2001), « Corporate Citizenship as a Marketing Instrument – Concepts, Evidence and Research Directions », *European Journal of Marketing*, vol. 35, p. 457-484.
- Maignan I. (2001), « Consumers' Perceptions of Corporate Social Responsibilities: A Cross-Cultural Comparison », *Journal of Business Ethics*, vol. 30, p. 57-72.
- Marens R. (2004), « Wobbling on a One-legged Stool: The Decline of American Pluralism and the Academic Treatment of Corporate Social Responsibility », *Journal of Academic Ethics*, vol. 2, p. 63-87.
- Margolis J.D. et J.P. Walsh (2003), « Misery Loves Companies: Whither Social Initiatives by Business? », *Administrative Science Quarterly*, vol. 48, p. 268-305.
- Matten D. et Crane A. (2005), « Corporate Citizenship: Toward an Extended Theoretical Conceptualization », *Academy of Management Review*, vol. 30, n° 1, p. 166-179.
- Matten D. et Moon J. (2008), « 'Implicit' and 'Explicit' CSR: A Conceptual Framework for Understanding CSR in Europe », *Academy of Management Review*, vol. 33, n° 2, p. 404-424.
- McKinsey (2009). *Valuing Corporate Social Responsibility: McKinsey Global Survey Results*, *McKinsey Quarterly*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.mckinseyquarterly.com>.

- Mercier S. (2004), *L'éthique d'entreprise*, La Découverte.
- Moon J. (2003), « Corporate Social Responsibility: An Overview », in *International Directory of Corporate Philanthropy*, Europa Publications.
- Moon J., Crane A. et Matten D. (2005), « Can Corporations be Citizens? Corporate Citizenship as a Metaphor for Business Participation in Society », *Business Ethics Quarterly*, vol. 15, n° 3, p. 427-451.
- Moon J., Kang N. et Gond J-P. (2010), « Corporate Social Responsibility and Government », in D. Coen, W. Grant, et G. Wilson (eds.), *Oxford Handbook of Business and Politics*, Oxford University Press, p. 427-451.
- Morgan G. (1986), *Images de l'organisation*, Eska.
- Organization* (1988), vol. 5, n°2, Special Issue.
- Orlitzky M., Rynes F.L. et Schmidt S.L. (2003), « Corporate Social and Financial Performance: A Meta-analysis », *Organization Studies*, vol. 24, p. 103-441.
- Orlitzky M. (2008), « Corporate Social Performance and Financial Performance: A Research Synthesis », in A. Crane, D. Matten, A. McWilliams, J. Moon, et D. Siegel (Éds.), *The Oxford Handbook of CSR*, p. 113-134, Oxford University Press.
- Padioleau J.-G. (1989), « L'éthique est-elle un outil de gestion ? », *Revue Française de Gestion*, vol. 74, p. 82-91.
- Parsons T. (1966), *Societies, Evolutionary and Comparative Perspectives*, Prentice-Hall.
- Pasquero J. (1996), Stakeholder Theory as a Constructivist Paradigm. Paper presented at the Conference of the International Association for Business and Society, San Diego.
- Porter M.E. et Kramer M.R. (2006), « Strategy and Society. The Link between Competitive Advantage and Corporate Social Responsibility », *Harvard Business Review*, vol. 12, p. 78-92.
- Preston L.E. (1975), « Corporation and Society: The Search for a Paradigm », *Journal of Economic Literature*, vol. 13, p. 434-454.
- Rowley T.J. et Berman S. (2000), « A Brand New Brand of Corporate Social Performance », *Business and Society*, vol. 39, p. 397-418.
- Scherer A. et Palazzo G. (2007), « Towards a Political Conception of Corporate Responsibility – Business and Society seen from an Habermasian Perspective », *Academy of Management Review*, vol. 32, n° 4, p. 1196-1120.
- Smircich L. (1983), « Concepts of Culture and Organizational Analysis », *Administrative Science Quarterly*, vol. 28, p. 339-359.

- Stern R.N. et Barley S.R. (1996), « Organizations and Social Systems: Organization Theory's Neglected Mandate », *Administrative Science Quarterly*, vol. 41, p. 146-162.
- Strand R. (1983), « A System Paradigm of Organizational Adaptation to the Social Environment », *Academy of Management Review*, vol. 8, p. 90-97.
- Swanson D.L. (1995), « Addressing a Theoretical Problem by Reorienting the Corporate Social Performance Model », *Academy of Management Review*, vol. 20, n° 1, p. 43-54.
- Swanson D.L. (1999), « Toward an Integrative Theory of Business and Society: A Research Strategy for Corporate Social Performance », *Academy of Management Review*, vol. 24, p. 506-521.
- Tetlock P.E. (2000), « Cognitive Biases and Organizational Correctives: Do both Disease and Cure Depend on the Politics of the Beholder? », *Administrative Science Quarterly*, vol. 45, p. 293-326.
- Tuzzolino F. et Armandi B.R. (1981), « A Need-hierarchy Framework for Assessing Corporate Social Responsibility », *Academy of Management Review*, vol. 6, p. 21-28.
- Ullmann A. (1985), « Data in Search of a Theory: A Critical Examination of the Relationship among Social Performance, Social Disclosure and Economic Performance of US firms », *Academy of Management Review*, vol. 10, p. 540-557.
- Vogel D. (2005), *The Market for Virtue. The Potential and Limits of Corporate Social Responsibility*, Brookings Institution Press.
- Votaw D. (1973), « Genius Becomes Rare », In Votaw, D. et P. Sethi, (Éd.) *The Corporate Dilemma: traditional values versus contemporary problems*, Prentice Hall.
- Wood D.J. et Jones R.E. (1995), « Stakeholder Mismatching: A Theoretical Problem in Empirical Research in Corporate Social Performance », *International Journal of Organizational Analysis*, vol. 3, p. 229-267.